

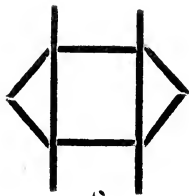
# REVUE

DE LA

308P

## NUMISMATIQUE BELGE;

1<sup>er</sup> VOLUME.



TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

CLASSIFICATION

*de quelques monnaies liégeoises inédites.*

Il y aura bientôt trois ans qu'eut lieu, à Maestricht, l'une des trouvailles les plus importantes de monnaies du XII<sup>e</sup> siècle que l'on ait encore faites dans les Pays-Bas. Tombées entre les mains d'un ignorant, elles auraient toutes passé au creuset, si Mr. Meyers, capitaine du génie au service belge, n'était pas arrivé heureusement sur les lieux, pour sauver ce qui restait encore. Leur propriétaire ayant eu la complaisance de nous communiquer quelques unes de ces monnaies, nous sommes à même de faire connaître aujourd'hui une suite de monnaies épiscopales de Liège de la plus haute importance. Elles comblent une grande lacune de l'histoire monétaire des évêques de Liège, et redressent quelques erreurs qui se sont glissées dans l'*Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liège*, par le comte de Renesse-Breidbach.

Avant de parler des monnaies en question, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur quelques unes des premières monnaies publiées par de Renesse.

Mr. Lelewel a déjà suffisamment démontré que les monnaies attribuées par de Renesse à Hugues I (945 — 947) appartiennent à Hugues II (1200 — 1229) (1), et que celles attribuées à Notger ou Rotger (971 — 1008) et portant pour initiale de l'inscription un R, appartiennent à Robert (1240 — 1247). Quant à la monnaie portant le nom de NOTGÆR, nous n'hésitons pas à la déclarer de fabrication moderne : les inscriptions, tant à l'avvers qu'au revers, le buste de l'évêque et le portail de l'église qui se trouve à l'avvers, tout tend à faire révoquer son authenticité en doute.

De Notger, de Renesse passe à Wolbodon (1018 — 1021), dont il publie une seule monnaie. Nous n'avons rien à objecter contre son

(1) Lelewel : *Numismatique du moyen-âge*. T. II, p. 245.

authenticité, mais il est évident que cette monnaie appartient au XIII<sup>e</sup> siècle : la mitre, la tour, le croissant, tout le fait supposer (1).

L'évêque Wazon (1042—1048) figure également dans de Renesse ; mais la mitre dont la tête est ornée nous semble suspecte. — Au reste, nous ne croyons pas devoir nous prononcer sur cette monnaie, dont nous n'avons jamais vu l'original.

Les monnaies attribuées par de Renesse à Théoduin (1048—1075) sont évidemment de Thibaut de Bar (1505—1512), dont le nom latin, *Theobaldus*, peut fort bien avoir fourni les inscriptions de THEO ou de THEOD, que de Renesse a prises pour les initiales de Théoduin. Nous pensons que les mitres, les caractères des inscriptions, le perron, et plus encore les modules de ces monnaies sont des preuves suffisantes pour les rendre à Thibaut (2).

Immédiatement après Théoduin, de Renesse passe aux monnaies de Henri I (1075—1091); mais il est évident que ces monnaies sont du XII<sup>e</sup> et même du XIII<sup>e</sup> siècle (3).

Enfin on arrive à Obert (1091—1119), dont de Renesse publie deux monnaies, contre lesquelles nous n'avons rien à objecter.

Depuis cet évêque jusqu'à Raoul de Zeringen (1167—1191), de Renesse ne mentionne plus de monnaies, excepté celles qu'il attribue erronément à Albéron I (1125—1129); et c'est précisément cette lacune que nous pouvons remplir au moyen des monnaies trouvées à Maestricht.

Dans les combinaisons que nous avons faites pour déterminer ces monnaies, nous nous sommes rapportés aux types des monnaies appartenant aux évêques voisins du pays de Liège, tels que ceux de Cologne, de Trèves et de Metz.

Nous croyons donc pouvoir attribuer à Albéron I les deux premières monnaies de notre planche. La première présente le buste de l'évêque à tête nue, vu de face, et tenant de la droite une crosse. La tête se trouve inscrite dans un cercle de perles séparant l'inscription : ALBERO EPS, du champ de la monnaie. Au revers, se trouve

(1) Lelewel : *ibid.* p. 245.

(2) Lelewel : *ibid.* p. 245.

(3) Lelewel : *ibid.* p. 245, 244 et 250.

une espèce de portique soutenu par des arcades et entouré d'un mur d'enceinte percé d'une porte.

La sconde présente absolument le même type à l'avvers; mais le revers en est tout différent: on y voit un arbre entouré de DENARIS.

Nous croyons pouvoir attribuer ces monnaies à Albéron I, parce qu'un type à peu près semblable se présente vers la même époque à Trèves, à Metz et à Cologne, et qu'elles offrent une grande analogie avec la monnaie d'Alexandre I, dont nous parlerons tantôt, et avec celle d'Obert, que Mr. Chalon a fait connaître dans une notice sur deux monnaies des évêques de Liège insérée dans la *Revue numismatique de Blois*.

La monnaie que de Renesse attribue au *sede vacante* de 1121 à 1123, portant la tête de St. Lambert, avec SCS LAMB., est du même type. Si cette monnaie a été effectivement forgée pendant le *sede vacante* de ces années, comme le semble indiquer le type, Albéron I n'aurait fait qu'imiter ce type et celui d'Obert, en y substituant son buste, au lieu de celui de St. Lambert et de l'empereur.

Alexandre I (1129 — 1155) porta un léger changement au type d'Albéron. Il fit disparaître le cercle perlé qui entourait la tête de son prédécesseur comme une auréole, fit représenter son buste en trois quarts sur sa monnaie, et inscrivit le premier l'endroit où elle fut forgée. Cependant la crosse occupa toujours le même endroit, c'est-à-dire qu'elle fut placée là où l'inscription commence à prendre naissance.

La première pièce que nous avons de lui (f. 3.) porte la tête ainsi, que nous venons de la décrire, et entourée de ALEXAND. Au revers, se trouve un bâtiment surmonté d'un petit arbre et portant un oiseau à l'angle du toit. Dans l'exergue, on lit: HOI (Huy), ville où la monnaie fut fabriquée.

Alexandre ne conserva pas longtemps ce type: il le modifia totalement, de manière que, si ses monnaies ne portaient pas son nom, on pourrait les attribuer à quelque autre évêque, l'un de ses successeurs. Sa figure représentée à mi-corps, tenant de la droite la crosse et bénissant de la gauche, occupe presque tout le champ de la monnaie, pour montrer ses habits pontificaux, et laisse à peine une place

suffisante pour y inscrire son nom. Il adopte le portique pour le revers, mais sans aucune inscription.

La première de ce genre de monnaies (f. 4.) le représente de la manière que nous venons de décrire, avec l'inscription ALEXAND, la lettre D étant placée dans le champ, au-dessus de la main gauche. Au revers, on voit un portique, qui ressemble plutôt à un ornement qu'à une construction.

La troisième de ses monnaies (f. 5.) va plus loin : elle ne laisse plus de place que pour inscrire deux A, placés de chaque côté de la tête. Elle est absolument du même type que la précédente, sauf que l'évêque porte dans sa main gauche le globe terrestre, comme les empereurs. Au revers, se trouve une tour flanquée de deux minarets.

Albéron II (1136—1145) se contenta d'imiter en tout point la dernière monnaie d'Alexandre dont nous venons de parler (f. 6.) Sa tête, vue de face, est flanquée des deux lettres A et O (*AlberO*). Il y est aussi représenté à mi-corps, tenant la crosse de la main droite. Dans la main gauche, il substitua le livre au globe que portait son prédécesseur. Au revers, se trouve un bâtiment sur lequel se montre encore l'oiseau, à chaque angle du toit.

Une seconde monnaie de cet évêque (f. 7.) est, en tous points, semblable à la première, sauf pour les proportions.

Avant d'aborder l'époque où les évêques de Liège commencèrent à se faire représenter mitrés sur les monnaies, nous devons encore parler d'une monnaie épiscopale anonyme, sur laquelle nous n'osons pas nous prononcer. Elle représente le buste de l'évêque, à tête nue, dans une espèce de cadre surmonté d'un fronton. Au revers, se trouve un portique, avec l'inscription HUI (f. 8.)

Parmi les monnaies que Mr. Meyers nous a communiquées, nous n'en avons pas pu trouver une seule qui puisse être attribuée à Henri II (1145—1164) ; mais nous en avons trouvé une que nous n'hésitons pas à attribuer à Alexandre II (1164—1187). Elle représente un profil gauche mitré et crossé. Au-dessus de la crosse, on voit la lettre A (Alexandre) ; au revers, l'arbre d'Albéron II apparaît de nouveau (f. 9.)

Nous attribuons cette pièce à Alexandre II, parce que le profil est mitré et que la mitre commença à figurer vers la même époque sur la monnaie de Trèves, tandis qu'elle était déjà en pleine vogue, à Cologne.

Résumons les faits, et nous aurons les résultats suivants pour l'avers des monnaies épiscopales de Liège (1) :

Profil droit. . . . .	1091 — 1119.
Face. . . . .	1101 — 1145.
Id. entouré d'un cercle perlé. . . . .	1101 — 1129.
L'évêque à mi-corps. . . . .	1125 — 1145.
La main gauche apparaît. . . . .	1125 — 1145.
Le livre. . . . .	1156 — 1145.
La mitre. . . . .	1164.

Pour le revers, il est plus difficile de donner des règles générales, et nous n'osons rien établir de fixe (2).

C. PIOT.

(1) Nous ferons remarquer que ceci n'est qu'approximatif, puisqu'il nous manque, dans notre combinaison, deux types : celui de Frédéric (1119—1121), et celui de Henri II (1145—1164).

(2) Nous entretiendrons de temps à autre nos lecteurs de l'importante trouvaille de Maestricht.



A.

